DEPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 16 SEPTEMBRE 2020

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 8 septembre 2020, s'est réuni dans la salle des Congrès à Gray, le 16 septembre 2020 à 18h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents: ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, COLINET Patrice, DAGUET Nadine, DEGRENAND Bruno, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, GAUTHIER Claudie, GHILES Philippe, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PAQUIS Martine, PATE Pierre, RENEVIER Michel, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

Etaient porteurs d'un pouvoir : MILESI Nicole pour CLEMENT Christelle.

Etaient absents: CLEMENT Christelle (pouvoir donné).

Secrétaire de séance : GAUTHIER Claudie.



CS/16-09-2020/N°8

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE DESIGNATION DE REPRESENTANTS

<u>DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU PETR DU PAYS GRAYLOIS</u> AUPRES D'ORGANISMES EXTERIEURS

Le président explique que le comité syndical doit procéder à la désignation de délégués pour représenter le PETR du Pays Graylois auprès d'organismes extérieurs.

Après consultation et délibération, le comité syndical, à l'unanimité, nomme pour siéger auprès :

- de l'Association Nationale des Pôles et des Pays (ANPP): M. Frederick HENNING, président du PETR,
- **de l'Agence d'Urbanisme Besançon Centre Franche-Comté :** M. Frederick HENNING, président du PETR
- de la Fédération Nationale des SCoT: Mme Christelle CLEMENT, vice-présidente du PETR en tant que titulaire et M. Frederick HENNING, président du PETR, en tant que suppléant,

- l'association des Communes Forestières (CoFor): M. Didier CHEMINOT, viceprésident du PETR, en tant que titulaire et M. Alain BERTHET, en tant que suppléant,
- **le Comité National d'Action Sociale (CNAS)**: M. Frederick HENNING, président du PETR en tant que délégué élu et Mme Laurence MAIRE, directrice du PETR, en tant que délégué agent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20200916-CS-16092020-N08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2020 Affichage : 21/09/2020



Frederick HENNING Président